



**Commission des finances**

Bottens, le 29 avril 2022

Au Conseil communal

De et à

1041 Bottens

Conseil communal de Bottens

**Rapport de la commission des finances statuant sur le Préavis Municipal 2022-01**

relatif à :

**Un crédit d'étude pour la réfection du bâtiment « Les Placettes » à Bottens**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La commission des finances composée de MM David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet, Frédéric Delacrausaz, s'est réunie le 11 et le 19 avril 2022 afin de débattre et de statuer sur le préavis cité en titre. Elle a posé plusieurs questions par email à M. Laurent Imoberdorf, Syndic, ainsi que M. Christian Jaquier, Municipal, lesquels ont répondu avec satisfaction aux différentes questions.

Il s'agit d' :

une demande d'octroi d'un crédit d'étude de CHF 9'000.-

Ce crédit d'étude inclut dans le plan d'investissement 2022-2026, ne suscite pas de question particulière quant à ce projet, si ce n'est que la commission propose au vu du montant engagé ainsi qu'aux liquidités à disposition, d'amortir ce montant dans les frais courants de l'année.

## Conclusions

Ceci étant exposé, la commission, à l'unanimité de ses membres, propose au Conseil communal de Bottens d'accepter le préavis 2022-01 suivant :

- 1 D'engager une dépense d'investissement de CHF 9'000.- ;
- 2 De financer cette étude par les liquidités courantes
- 3 D'amortir ce montant sur l'année en cours

Les membres de la Commission des finances :



David Bailly, Président



Patrick Oyon, Membre



Hervé Pittet, Membre



Frédéric Delacrausaz, Rapporteur